

**Fiche d'inscription 2019-2020 YOGA BRUGES**  
**Du 16 septembre 2019 au 3 juillet 2020.**

Nom	.....
Prénom	.....
Adresse	.....
	.....
	.....
Téléphone	.....
Mail	.....

Toutes les coordonnées restent confidentielles et ne sont pas exploitées ni vendues à une tiers personne. Elles seront utilisées pour la facturation et pour vous informer des ateliers et des stages.

**Inscription pour :** *Cochez votre choix*

- 1 séance par semaine : 320€<sup>1</sup> pour l'année, soit environ 9€40 la séance.
- 2 séances par semaine : 570€<sup>2</sup> pour l'année, soit environ 8€40 la séance.

**Quelle(s) séance(s) avez-vous choisie(s) ?** *Cochez votre choix*

- Lundi 17h15-18h30
- Lundi 18h45-20h00
- Lundi 20h15-21h30
- Mercredi 18h15-19h30
- Mercredi 19h45-21h00
- Jeudi 10h00-11h15
- Jeudi 17h15-18h30
- Jeudi 18h45-20h00
- Jeudi 20h15-21h30

**Avez-vous des problèmes médicaux à signaler :**

.....  
.....

Les cours manqués, lorsque vous avez prévenu en amont, peuvent être rattrapés sur une autre plage horaire sur réservation uniquement. Je ne prends que 10

<sup>1</sup> La totalité du règlement est à récupérer le jour de l'inscription.

Possibilité de régler en plusieurs fois en remettant le jour de l'inscription plusieurs chèques et en notant la date d'encaissement au dos. **Chèques à adresser à l'ordre d'Aurore Motte.**

<sup>2</sup> Idem.

inscriptions par séance alors que je dispose de 11 places expressément pour vous permettre de récupérer les cours manqués.

**Quelques points importants :** *à lire attentivement*

Vous inscrire aux séances de yoga est un réel engagement, si vous souhaitez profiter de ses bienfaits, il ne suffit pas de s'inscrire, il faut venir régulièrement.

Par respect pour les autres yogis et moi-même, je vous demanderai de me prévenir en amont de vos absences. En effet, j'attends généralement que tout le monde soit là pour commencer le cours, donc pour éviter de faire perdre aux autres de précieux moments de détente, tenez-moi informée par un simple SMS de votre absence. Il va de soi qu'être à l'heure est également une marque de respect importante à mes yeux. Bien entendu un retard exceptionnel peut arriver, mais dans exceptionnel il y a « exception ».

**Les cours auront lieu chaque semaine hors vacances scolaires et jours fériés.**

**Dates des vacances :**

- Vacances de la Toussaint : Du 19 octobre au 3 novembre 2019.
- Vacances de Noël : Du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020.
- Vacances d'hiver : Du 22 février au 8 mars 2020.
- Vacances de Pâques : Du 18 avril au 3 mai 2020.

**Date des jours fériés :**

- Fête de l'Armistice : Lundi 11 novembre 2019.
- Lundi de Pâques : Lundi 13 avril 2020.
- Jeudi de l'Ascension : Jeudi 21 mai 2020.
- Lundi de Pentecôte : Lundi 1<sup>er</sup> juin 2010.

Une séance de remplacement pour rattraper les cours des jours fériés vous sera proposée et maintenue à partir de 5 participants.

**Les sommes versées sont un engagement et non remboursables.**

L'abonnements est non cessible et prend fin le 3 juillet 2020.

Date et signature

Aurore Motte

[leyogadaurore@gmail.com](mailto:leyogadaurore@gmail.com)

[www.usha-yoga.fr](http://www.usha-yoga.fr)

06.89.33.21.16

